



Paris, le 25 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE EXPLORATOIRE NATIONALE DE MESURE DES RESIDUS DE PESTICIDES DANS L'AIR

L'Anses, l'Ineris en tant que membre du laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air (LCSQA) et le réseau des Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) fédéré par ATMO France lancent ce jour une campagne de mesure des résidus de pesticides dans l'air. Cette première campagne nationale vise à améliorer les connaissances sur les pesticides présents dans l'air ambiant et ainsi mieux connaître l'exposition de la population sur le territoire national. Cette campagne permettra à terme de définir une stratégie de surveillance des pesticides dans l'air.

La mise en place d'une surveillance des résidus de pesticides dans l'air au niveau national est une priorité définie dans le cadre du plan d'action gouvernemental sur les produits phytopharmaceutiques et du plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) 2017-2021. Dans un rapport d'expertise publié en octobre 2017, suite à une saisine des ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et du travail, l'Anses a fait des recommandations sur la conduite et les modalités de mise en œuvre d'une campagne exploratoire en vue d'une telle surveillance. Au vu de ces recommandations, un partenariat a été mis en place entre l'Anses, l'Ineris et la Fédération ATMO France pour la définition et la réalisation de cette campagne. Celle-ci est conduite dans le cadre du dispositif de phytopharmacovigilance mis en œuvre par l'Anses.

80 substances actives analysées sur 50 sites de prélèvements

Cette campagne exploratoire d'un an comprendra l'analyse d'environ 80 substances, sur 50 sites de mesures, en France métropolitaine et dans les Départements et Régions d'outre-mer pour un total d'environ 1500 échantillons sur la durée de la campagne.

La répartition des sites de prélèvements a été choisie afin de prendre en compte les différents types de zones d'habitation (52% de sites urbains/péri-urbains et 48% de sites ruraux) et de productions agricoles (40% de sites en grandes cultures, 22% de sites viticoles, 22% de sites arboricoles, 14% de

sites en maraîchage et 6% de sites d'élevage). Ainsi 1 à 6 sites par région ont été retenus afin de couvrir les différentes situations d'exposition aux pesticides dans l'air.

Les substances ciblées entrent dans la composition des produits phytopharmaceutiques ainsi que de certains biocides, médicaments vétérinaires et antiparasitaires à usage humain. Elles ont été priorisées par l'Anses sur la base de leurs caractéristiques de danger et de critères d'utilisation, d'émission et de persistance dans l'air.

Pour conduire cette campagne, un protocole de mesures harmonisé sur l'ensemble du territoire national, financé par l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) au sein du plan Ecophyto, a été défini sur la base des recommandations de l'Anses ainsi que de validations métrologiques menées par l'Ineris, dans le cadre de ses travaux pour le Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air (LCSQA), en lien avec les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) ATMO Grand Est et Air PACA. Un co-financement a par ailleurs été apporté par le ministère en charge de l'Ecologie pour les systèmes de prélèvement nécessaires à la campagne.

Une collaboration Anses / Ineris / ATMO France

Sur le terrain, les AASQA, fédérées par Atmo France, réalisent les prélèvements et apportent leur expertise territoriale pour mettre en œuvre la campagne au niveau local. L'Ineris, en tant que coordonnateur de la campagne, assure l'appui technique nécessaire aux mesures, pilote l'analyse des échantillons et exploitera les données avec l'appui des différents partenaires. L'Anses, quant à elle, apporte son soutien scientifique et prend en charge le financement de cette campagne.

Cette campagne exploratoire, première du genre à l'échelle nationale, permettra de définir les modalités d'une stratégie pérenne nationale de surveillance des résidus de pesticides dans l'air ambiant. Les données collectées viendront alimenter la base nationale des données sur la qualité de l'air « GEOD'AIR » et contribueront à établir un premier état des lieux des niveaux de contamination en résidus de pesticides dans l'air ambiant.

Cet état des lieux est nécessaire afin d'établir des comparaisons avec les données recueillies dans le cadre d'études spécifiques, visant à évaluer l'exposition de populations vivant à proximité des sources d'émission de pesticides notamment la future étude sur l'exposition aux pesticides des riverains en zones agricoles qui sera réalisée prochainement par l'Anses et Santé publique France.

Ces travaux s'inscrivent et sont financés dans le cadre du dispositif de phytopharmacovigilance mis en place par l'Anses depuis 2015 et dont l'objectif est de surveiller les effets indésirables des produits phytopharmaceutiques.

Contacts presse :

Anses : presse@anses.fr – 01 49 77 27 80

Ineris : karine.grimault@ineris.fr – 06 49 33 49 60

ATMO France : awa.traore@atmo-france.org – 06 23 11 74 69

ANNEXE :

Liste des substances prévues pour la campagne exploratoire nationale de mesures des résidus de pesticides dans l'air

2,4 D	Diflufenican	Mirex
2,4 DB	Dimethenamid-p	Myclobutanil
Acetochlore	Dimethoate	Oryzalin
Aldrine	Diuron	Oxadiazon
Bifenthrine	Endrine	Oxyfluorfone
Boscalid	Epoxiconazole	Pendimethaline
Bromadiolone	Ethion	Pentachlorophenol
Bromoxynil	Ethoprophos	Permethrine
Butralin	Etofenprox	Phosmet
Carbetamide	Fenarimole	Piclorame
Chlordane (cis, trans)	Fenpropidine	Piperonyl Butoxide
Chlordécone	Fipronil	Prochloraz
Chlorothalonil	Fluazinam	Propyzamide
Chlorpropham	Flumetraline	Prosulfocarbe
Chlorpyrifos-éthyl	Fluopyram	Pyrimethanil
Chlorpyrifos-méthyl	Folpel	Pyrimicarbe
Clomazone	Glufosinate	Quinmerac
Cymoxanil	Glyphosate	S-metolachlore
Cyperméthrine	Heptachlore	Spiroxamine
Zeta-cyperméthrine	Iprodione	Tebuconazole
Cyproconazole	Lambda-cyhalothrine	Tebuthiuron
Cyprodinil	Lenacil	Tembotrione
Deltaméthrine	Lindane	Terbuthryne
Dicamba	Linuron	Tolyfluanide
Dicloran	Metamitrone	Triadimenol
Dicofol	Métazachlore	Triallate
Dieldrine	Metribuzine	Trifloxystrobine
Difenoconazole		